

## BILAN DE COMPETENCES

### OBJECTIF(S) DU BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences a pour objectif d'aider le formé à l'élaboration d'un projet professionnel.

### MODALITES

Le bilan de compétences débutera après un entretien pour explorer les objectifs spécifiques.

Le programme de bilan de compétences comprend :

**Un programme de 8 séances de 2h00** (soit 16h d'échanges en one to one) pour effectuer le bilan de compétences en suivant 3 étapes :

- Une phase préliminaire d'exploration de la situation actuelle (Entretien de l'étape amont + 1 entretien)
- Une phase d'investigation pour explorer les compétences, forces et potentiels, les envies et motivations (5 entretiens).
- Une phase de conclusion permettant d'identifier des étapes de mise en œuvre (2 entretiens) et de remettre le document de synthèse.

**Un programme de travail personnel** (soit environ 8h de travail personnel) : chaque séance sera suivie d'un travail personnel à fournir d'un minimum d'1h à chaque intersession.

**Un entretien de suivi** (1h) 4 à 6 mois après le bilan de compétences

**Durée totale du bilan : environ 26h** (dont 8 h de travail personnel) réparti sur une période de 16 à 20 semaines.

### LIEU ET HORAIRES

Les horaires et le calendrier des séances sont fixés en début de processus.

Le lieu de pratique des séances est fixé :

- soit au bureau du consultant, 10, rue des Renaudes 75017 Paris ou tout autre lieu dans lequel le consultant exerce
- soit à distance via une plateforme de visioconférence. Les invitations et rendez-vous de ces séances seront gérées par le consultant.

Le consultant s'engage à considérer comme confidentielles les informations de toutes natures relatives à la personne formée.

### COUT DU BILAN DE COMPETENCES

Le coût du bilan de compétences s'élève à 3 200€.

Ce prix comprend l'entretien préalable avec le formé, 8 séances en face à face ainsi que leur préparation, la rédaction d'un document de synthèse et un entretien de suivi.